

NOUVELLES DE VOTRE FÉDÉRATION



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

Les deux plus grands salons Expert Chasse, Pêche et Camping jamais présentés

L'an dernier, les Salons Expert Chasse, Pêche et Camping, présentés par Toyota, ont obtenu un succès retentissant en terme d'achalandage (Québec a notamment fracassé un sommet historique) et de satisfaction des visiteurs. L'équipe des Salons Nationaux des Sportsmen au Canada, l'organisme à but non lucratif qui met en œuvre l'événement, a donc mis les bouchées doubles pour livrer des happenings encore plus imposants et divertissants cette année.

Les visiteurs seront donc attendus du 20 au 23 février à la Place Bonaventure afin d'y découvrir tous les gadgets, trucs et nouveautés dans le monde de la chasse, de la pêche et des autres sports de plein air. Que vous vous rendiez à la Place Bonaventure pour y réserver votre prochain séjour dans l'une des centaines de destinations nature ou encore pour y admirer les bateaux, VTT ou VR, vous ne trouverez jamais au Québec un événement plus grandiose. Plus de 250 exposants vous y attendront avec leurs conseils et astuces, et prendront plaisir à discuter avec vous. Ce salon présente aussi les plus grands experts du domaine dans deux aires de conférences bien distinctes, l'une pour la pêche et le plein air, l'autre pour la chasse. Vous serez donc heureux à profiter des conseils de pros comme Patrick Campeau, Michel Therrien, Louis Gagnon, Denis



Lapointe, Raynald Dancause, etc. Vous pourrez aussi compter sur le retour des classiques, comme l'étang de pêche, où les tout-petits pourront taquiner la truite, le couloir de tir à l'arc ou encore le simulateur de tir.

À Québec, c'est un mois plus tard, jour pour jour, soit du 20 au 23 mars au Centre de foires, que le populaire événement ouvrira ses portes. Devenu un incontournable et un véritable happening pour les passionnés, le salon de Québec a la particularité de réunir deux salons en un, soit

le Salon Expert Chasse, Pêche et Camping conventionnel et le Salon du bateau... pour le même prix d'entrée. Comme à Montréal, pourvoires, nouveautés, destinations nature, conférenciers experts, VTT et bateaux vous y attendent.

Alors, en attendant que ça dégèle et que la belle saison revienne, venez vivre votre passion au Salon. Amusez-vous bien, on vous y attend en grand nombre.

Pour plus de détails sur les salons : www.salonchassepeche.ca ou visitez-nous sur notre page Facebook.

Donnez-nous vos liens utiles

Dans le cadre du projet *Mentorat chasse, pêche et piégeage*, qui vise à connecter mentors et mentorés dans le but d'encourager la formation de la relève, la FédéCP est actuellement à la recherche de suggestions pour sa section LIENS UTILES. Chasseurs, pêcheurs et piégeurs, quelles ressources Internet sont

d'une grande importance pour la pratique de vos activités? Faites parvenir vos suggestions de sites Internet à ajouter à cette section à brigittelemay@fedecp.qc.ca.

Surveillez le lancement du site *Mentorat chasse, pêche et piégeage*, prévu en 2014.

Une mobilisation importante pour le 14^e souper-bénéfice de la fondation héritage faune

Le 22 novembre se tenait à l'Hôtel Plaza de Québec le traditionnel souper-bénéfice au profit d'Héritage faune, la fondation officielle de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP). La 14^e édition de cette activité de financement fut couronnée de succès, permettant d'amasser près de 80 000 \$ qui serviront à développer des activités de chasse et de pêche favorisant la relève.

Cette année, l'événement a attiré une foule impressionnante de près de 400 participants. Héritage faune ne peut passer sous silence l'engagement du président d'honneur de cette 14^e édition, M. Louis Latulippe, vice-président du Magasin Latulippe.



▲ Jean-Claude Mercier, président d'Héritage faune, remet une lithographie à Louis Latulippe, vice-président du Magasin Latulippe, pour le remercier de son engagement en tant que président d'honneur du 14^e souper-bénéfice.

Chaque année, les fonds amassés pendant le souper-bénéfice permettent à la fondation de financer le programme « Bourses relève » au profit des jeunes, des femmes et des non-initiés. En tout, depuis les 13 dernières années près de 900 000 \$ ont ainsi été remis à des associations de chasseurs et de pêcheurs, permettant la mise en œuvre de 920 projets visant la relève.



▲ (De gauche à droite) Pierre Latraverse, président de la FédéCP, Louis Latulippe, vice-président du Magasin Latulippe, Jean-Claude Mercier, président d'Héritage faune et Alain Cossette, directeur général d'Héritage faune.

Pour en savoir plus sur les bourses offertes, visitez le www.fedecp.com/bourses.

Merci à nos généreux partenaires

Accommodation des 21
 Agence Gravel
 Agence Pelchat
 Ameublement Tanguay
 Arseno
 Association Belle Chasse et Pêche
 Auberge de la rivière Saguenay
 Aventure Chasse & Pêche
 Beretta
 Bijoux Estée
 Bilodeau inc.
 Browning Canada
 Bushnell Coporation of Canada
 Café L'Accroche-Pied
 Cafés Dominic Saint-Pierre
 Canards Illimités Canada
 Chasse et pêche Sylvain Loiselle
 Club Panache
 Croisières AML
 Dolbeau-Oxygène
 Dumoulin
 Dolbeau-Mistassini
 Fairmont Kenauk
 FédéCP Outaouais
 FédéCP Chaudière-Appalaches
 FédéCP Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
 FédéCP Saguenay-Lac-Saint-Jean
 Fédération canadienne de la faune
 Fédération des Trappeurs Gestionnaires du Québec
 Fédération québécoise pour le saumon atlantique
 Fédération des pourvoires du Québec
 Fondation de la faune du Québec
 Fondation pour la sauvegarde de la truite mouchetée
 Forêt Montmorency - Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval
 Formule JRE inc
 Ginette Rouleau Boyer
 GPS ressources
 Graywood
 Groupe TVA
 Hôtel Ambassadeur
 Hôtel L'Oiselière Montmagny
 Hôtel Plaza Québec
 Hôtel-musée des Premières Nations
 Hydromec
 Intersport Dolbeau-Mistassini
 Jacques Choquette Communications
 La Capitale Assurances générales
 La Ferme Monette
 La Seigneurie du Triton
 La Source Dolbeau-Mistassini
 Les Canards du Québec
 Les composantes du Lac
 Liebherr Canada
 Lucky Strike
 Magasin Latulippe
 Marc Leclerc
 Marché D.B. Metro Dolbeau-Mistassini
 Marie-France Roy
 Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
 Mouches Neptune
 Nicole Gosselin
 Nikon Canada
 Norbert Leblanc
 Normark
 Northern Lights
 Outdoor Sports
 Ontario Federation of Anglers and Hunters
 Outil-Pac Québec
 Pêche Aventures Saguenay
 Pédi'Forme
 Pourvoirie du lac Husky
 Promo Dynamique
 René Robertson Fourrures
 Resto-brasserie
 Le Grand Bourg
 SACOM Montmagny
 SARCEL (Société d'aménagement récréatif pour la conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre)
 Sélection Laminard
 Sentier CHASSE-PÊCHE
 Sécurité nature
 Sépaq
 Shimano
 Société beauceronne de gestion faunique (Zec Jaro)
 St-Gilles, artiste-peintre
 Suzanne Lavigne
 Toitures Gilles Veilleux ltée
 Voltimage
 Zec de la Grande-Rivière
 Zecs Québec
 Zoom Media
... et tous les bénévoles!

MESSAGE IMPORTANT POUR LES CHASSEURS

Une nouvelle consultation disponible en ligne

La FédécP a récemment mis en ligne une troisième consultation destinée aux chasseurs; cette fois en vue de préparer le prochain plan de gestion de l'ours noir.

La chasse à l'ours est une activité prisée de nombreux Québécois. C'est dans l'objectif d'améliorer la mise en valeur de cette activité que la FédécP mène cette consultation, dont les résultats serviront d'assises aux positions qu'elle défendra auprès de Faune Québec.

Certains sujets ne sont pas abordés dans ce sondage, puisqu'ils ont déjà fait l'objet de consultations au sein de la FédécP et qu'ils sont déjà présentés et défendus devant le gouvernement. En voici quelques exemples.

La chasse à l'ours avec chiens courants se pratique présentement dans les zones de chasse 5, 6, et 7 en vertu de permis spéciaux de gestion de la faune. Cette activité se pratique selon les règles d'éthique appliquées

à toutes les chasses où l'on utilise des chiens. Lors du dernier plan de gestion, la FédécP a adopté une position en faveur de ce type de chasse qui n'est ni plus ni moins qu'une chasse similaire à toutes celles où des chiens sont utilisés.

Concernant la vente de vésicules biliaires, la position de la FédécP est aussi déjà établie. Elle propose d'appuyer la décision du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs qui dicte de maintenir le statu quo ou d'en permettre la vente.

En contrepartie, des sujets comme la modulation des dates de chasse en fonction des exigences biologiques des régions, l'appâtage, le nourrissage, la possibilité de récolter deux ours par année, la saison de chasse automnale et l'encadrement des chasseurs non résidents seront soumis à la consultation.



Nous vous invitons à participer en grand nombre à cet exercice. Il est rarement possible, pour l'ensemble des chasseurs, de pouvoir s'exprimer sur la gestion des gibiers. L'occasion vous est ici donnée et il fera plaisir à la FédécP d'aller défendre auprès de Faune Québec les orientations qui ressortiront de cette consultation.

Site Internet :

www.fedecp.com/consultations

Affichez-vous
en devenant membre de
la Fédération durant la période
des salons 2014*, et courez
la chance de remporter
notre grand prix :

GRAND PRIX
Une demi-journée de chasse
à la sauvagine avec guide
+
Une journée de chasse
au sanglier
+
Un arc Millenium
+
Un approvisionnement d'un an
de saline pour orignal ou chevreuil

* Du 6 janvier au 30 avril 2014 inclusivement. En vous abonnant ou renouvelant votre adhésion au membership de la Fédération. Le tirage sera effectué le 1^{er} mai à midi.

Pour les détails du concours, consultez le fedecp.com

Pour plus d'informations, écrivez-nous à info@fedecp.qc.ca



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

La FédéCP demande des changements réglementaires

Le contexte dans lequel se pratiquent la chasse et la pêche évolue au fil des années, que ce soit par rapport à la perception de la société ou à l'évolution des populations fauniques.

C'est pourquoi la FédéCP présente régulièrement aux gouvernements provincial et fédéral des demandes de modifications réglementaires dans l'objectif de simplifier la vie des amateurs et d'optimiser la mise en valeur de nos ressources fauniques. Voici un résumé des dernières demandes effectuées par la FédéCP.

Écureuil : L'écureuil est reconnu dans certaines juridictions comme un excellent gibier pour la formation de la relève. C'est pour cette raison que la FédéCP demande à Faune Québec, depuis plusieurs années d'ailleurs, d'ouvrir une chasse sportive à cette espèce, d'autant plus que les armes à air comprimé, parfaitement adaptées à ce gibier, sont maintenant permises au Québec. Une réponse rapide est attendue.

Raton laveur : La FédéCP demande aussi de modifier la durée de la saison de chasse au raton laveur dans les zones 4, 5, 6, 7 et 8 pour qu'elle débute la troisième semaine du mois de septembre, plutôt que tard en octobre comme c'est le cas présentement. Car même si la réglementation prévoit la fermeture de la chasse en décembre ou en mars selon le type de chasse, elle se termine dans les faits dès les premières semaines de novembre lorsque les rats cessent leurs activités, en fonction de l'intensité des conditions hivernales.

Tourterelle : La population de tourterelles du Québec se situe à un niveau où elle pourrait soutenir une chasse sportive, tout comme c'est le cas dans des juridictions voisines, dont l'Ontario. La tourterelle étant considérée comme un oiseau migrateur réglementé en vertu des lois fédérales, la FédéCP a récemment demandé au Service canadien de la faune d'ouvrir cette chasse au Québec. Selon la FédéCP, certains chas-



seurs en feraient probablement une spécialité, tout comme pour les oiseaux « noirs », le pigeon, la bécassine et autres. Une réponse à ce sujet devrait nous parvenir au cours de 2014.

Canard colvert : Selon certains indices scientifiquement difficiles à expliquer, l'abondance de canards colverts pousserait les populations de canards noirs à la baisse. En l'occurrence, la FédéCP a récemment demandé au Service canadien de la faune une bonification de la limite quotidienne qui passerait à huit, en vertu de la récolte de deux canards colverts supplémentaires, lorsque les chasseurs ont préalablement atteint leur limite de six canards. Nous croyons qu'en procédant ainsi, il serait possible de cibler davantage le colvert, tout en évitant d'accroître la pression de chasse sur les autres espèces.

L'Université du Québec en Outaouais manque de respect envers les citoyens

Sécurité nature, la filiale éducative de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, est complètement outrée du comportement de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). En effet, lors de la dernière semaine de novembre, cette institution a décidé de mettre à la porte les organismes qui prodiguaient dans des locaux de l'UQO, par le biais d'une entente légale qui dure depuis 22 ans, les formations permettant l'obtention d'un certificat du chasseur et le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF).

Pour expliquer sa décision, l'UQO cite de façon erronée certains articles de la Loi 9 stipulant notamment l'interdiction de posséder toutes armes à feu sur les terrains et dans les bâtiments d'une institution d'enseignement. Or, Sécurité nature a toujours agi en toute légalité, avec l'aval de la Sûreté du Québec et du ministère du

Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP). D'ailleurs, la Sûreté du Québec a validé avec les instances de l'UQO la légalité de la tenue de ces cours au sein des locaux de l'université. Il est également bon de rappeler que tout le matériel utilisé aux fins d'enseignement est désactivé (le canon des armes à feu est percé et le percuteur est retiré, tandis que les munitions sont factices), empêchant ainsi toute utilisation. Ces armes peuvent donc être comparées à un simple morceau de tuyau perforé.

En prenant cette décision, en plus de ne pas respecter l'entente préétablie, l'UQO empêche 323 citoyens d'accéder aux formations du Programme d'éducation en sécurité et en conservation de la faune (PESCOF) auxquelles ils se sont inscrits et ont droit. Une décision qui s'explique bien mal de la part d'une institution d'enseigne-

ment supérieur recevant plusieurs subventions financées par les citoyens du Québec et ayant comme mission de favoriser l'accessibilité à la formation ainsi que le développement des régions.

Comment voulez-vous former des citoyens responsables à la manipulation et à l'entreposage sécuritaire d'une arme à feu si de telles institutions, qui ont une mission commune avec Sécurité nature, c'est-à-dire l'éducation, ne permettent pas d'utiliser les locaux disponibles?

Rappelons que Sécurité nature, par le biais de ses quelque 450 moniteurs bénévoles, forme chaque année près de 45 000 personnes dans l'ensemble des formations du PESCOF. Au moment de publier ces lignes, l'UQO n'avait toujours pas donné suite à cette situation déplorable. Sécurité nature espère que l'UQO respectera son entente afin que les 323 citoyens puissent suivre leur formation.